

RAPPEL DE PRODUIT

TERRINE DE CAMPAGNE À L'ANCIENNE AU PIMENT D'ESPELETTE

Antoine Sabatier

Alimentation / Viandes

Terrine de campagne à l'ancienne au piment d'Espelette

Marque : **Antoine Sabatier**

Modèle ou référence : **Terrine de campagne à l'ancienne au piment d'Espelette en tranche 160g**

- **GTIN 3441700283381 Lot 306082 Date limite de consommation 06/12/2023**



Publication du : 21/11/2023

Conditionnements : Tranche de 160g en barquette sous
Atmosphère Modifiée

Date de commercialisation : 13/11/2023

Température de conservation : Produit à conserver au
réfrigérateur

Marque de salubrité : FR 21 231 005 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Auchan, Disfrais, Leclerc, U enseigne,
Intermarché, Carrefour, Gamm vert, Cora,
bi1,maximarché

Motif du rappel : Suspicion présence Salmonelle

Risques encourus : *Salmonella* spp (agent responsable de la salmonellose).

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0380787798

Modalités de compensation : Remboursement.

Date de fin de la procédure de rappel : 13/12/2023

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

